

## Chapitre 8

### La voie à suivre

*Le présent chapitre met en lumière l'approche vaste et pluridisciplinaire de ce rapport, qui s'appuie sur les travaux de l'OCDE dans le domaine de l'innovation. On y trouvera également une présentation succincte de certains éléments du programme futur d'analyse et d'orientation de l'action publique dans le domaine de l'innovation.*

#### Introduction

Au cours des dernières décennies, les travaux de l'OCDE sur l'innovation et la performance économique ont mis l'accent sur l'évaluation des performances des pays en matière d'innovation et sur l'efficacité des conditions cadres et des interventions des pouvoirs publics, à travers le prisme d'un cadre d'analyse des systèmes nationaux d'innovation. Ce cadre tient compte des relations entre les divers acteurs et envisage de plus en plus la gouvernance des systèmes d'innovation dans une perspective intersectorielle. Plus récemment, la mondialisation de la R-D et l'évolution dans la nature de l'innovation ont mobilisé l'attention. S'appuyant sur un très grand nombre de travaux de l'OCDE, le présent rapport apporte à l'analyse de l'innovation et les politiques qui contribuent à la dynamiser une approche renouvelée, plus large et pluridisciplinaire.

Comme on l'a vu dans les chapitres précédents, la réalisation des objectifs fondamentaux de l'action publique passe par une approche stratégique, nécessaire pour encourager l'innovation. Au sortir de la récession, alors que les autres sources de croissance perdent de leur importance et que les enjeux planétaires, au contraire, prennent de l'ampleur, il est impératif de mobiliser plus efficacement l'innovation, qui a toujours été et doit demeurer un facteur déterminant d'élévation du niveau de vie.

Pour être efficace, la politique de l'innovation doit tenir compte de la façon dont s'opère l'innovation aujourd'hui ; celle-ci recouvre des activités très diverses : R-D, changement organisationnel, formation au niveau de l'entreprise, expérimentations, marketing et design. L'innovation se produit rarement de façon isolée ; c'est un processus éminemment interactif qui fait appel à un réseau d'acteurs, d'institutions et d'usagers, toujours plus divers et nombreux, dans le monde entier.

Le présent rapport propose une approche large et systémique pour dynamiser l'innovation par la convergence et la synergie des politiques à même de la stimuler. Les cinq priorités définies dans les chapitres précédents et récapitulées dans l'encadré 8.1 peuvent constituer le point de départ de stratégies nationales et collectives pour des politiques propres à susciter une innovation qui bénéficiera aux populations et contribuera à relever les grands défis du XXI<sup>e</sup> siècle. Ces priorités peuvent être appliquées dans différents contextes et situations, en tenant compte des atouts et besoins spécifiques des pays.

### **Encadré 8.1. Principes d'action en faveur de l'innovation**

#### **1. Doter les individus des moyens nécessaires pour innover**

- Les systèmes d'enseignement et de formation devraient doter les individus des bases nécessaires pour acquérir et développer la large palette de compétences qu'exige l'innovation sous toutes ses formes, y compris la souplesse voulue pour se perfectionner et s'adapter aux mutations du marché. Pour que le lieu de travail soit aussi un lieu d'innovation, il faut veiller à ce que les politiques de l'emploi facilitent des changements organisationnels efficaces.
- Donner aux consommateurs les moyens de prendre une part active au processus d'innovation.
- Favoriser une culture entrepreneuriale en développant les compétences et la tournure d'esprit nécessaires à une entreprise créative.

#### **2. Libérer l'innovation**

- Veiller à ce que les conditions-cadres soient solides, favorables à la concurrence et à l'innovation, et complémentaires.
- Mobiliser des financements privés pour l'innovation en favorisant le bon fonctionnement des marchés de capitaux et en facilitant l'accès des nouvelles entreprises au financement, notamment aux premiers stades de l'innovation. Encourager la diffusion des pratiques optimales d'information financière sur les investissements incorporels et élaborer des stratégies de soutien à l'innovation qui soient en harmonie avec le marché.
- Favoriser l'ouverture des marchés, le dynamisme et la compétitivité du secteur des entreprises ainsi qu'une culture de la prise de risque « réfléchie » et de l'activité créative. Encourager l'innovation dans les petites et moyennes entreprises, en particulier dans les nouvelles.

#### **3. Créer et mettre en application le savoir**

- Investir suffisamment dans un système de recherche publique efficace et améliorer la gouvernance des établissements de recherche. Veiller à la cohérence des divers niveaux de financement de la R-D.
- S'assurer qu'une infrastructure du savoir moderne et fiable est en place pour soutenir l'innovation et qu'elle s'accompagne d'une réglementation propice à un accès ouvert aux réseaux et à la concurrence sur le marché. Créer un environnement stratégique et réglementaire adapté, permettant le développement responsable de technologies et leur convergence.
- Faciliter des flux de savoir efficaces et favoriser le développement de réseaux et de marchés permettant la création, la circulation et la diffusion de connaissances et complétés par un régime efficace de droits de propriété intellectuelle.
- Favoriser l'innovation dans le secteur public, à tous les niveaux d'administration, afin d'améliorer la prestation des services publics, leur efficacité, leur portée et leur équité, et de créer des externalités positives dans le reste de l'économie.

#### **4. Mobiliser l'innovation pour relever les défis planétaires et sociaux**

- Améliorer la coopération scientifique et technologique internationale et les transferts de technologie, y compris par l'élaboration de mécanismes internationaux de financement de l'innovation et de partage des coûts.
- Assurer la prévisibilité du cadre d'action afin de favoriser la souplesse et les incitations nécessaires pour mettre l'innovation au service des enjeux mondiaux dans les pays développés et les pays en développement, et encourager l'invention et l'adoption de technologies rentables.
- Pour stimuler l'innovation en tant qu'outil de développement, renforcer le socle de l'innovation dans les pays à faible revenu, notamment par un accès financièrement abordable aux technologies modernes. Encourager l'esprit d'entreprise dans l'ensemble de l'économie, et permettre aux entrepreneurs de tenter des expériences, d'investir et de se développer dans des activités créatives, notamment autour de l'agriculture.

#### **5. Améliorer la gouvernance des politiques au profit de l'innovation**

- Veiller à la cohérence des politiques en faisant de l'innovation une composante centrale de l'action gouvernementale, ce qui suppose une vigoureuse impulsion politique au plus haut niveau. Permettre aux acteurs régionaux et locaux de stimuler l'innovation tout en assurant une double coordination, entre les régions et avec les efforts nationaux. Favoriser les décisions étayées par des données concrètes et la transparence des politiques en mettant le travail de mesure au cœur de l'action menée en faveur de l'innovation.

Les enjeux de l'action publique varient selon les pays, suivant leur structure économique, leur niveau de développement, leur culture et leurs institutions. Le degré de priorité attribué à chacun de ces principes dépend de la nature et de l'état du système d'innovation de chaque pays, car il n'existe pas de formule universelle. Cependant, compte tenu des interactions à l'œuvre à l'intérieur du système d'innovation, il importe d'être attentif à tous les domaines d'action afin d'en améliorer le fonctionnement. Le message véhiculé dans le présent rapport est qu'en adhérant à une vision mobilisatrice – avec l'ambition de la concrétiser en menant des politiques cohérentes et concertées – les pouvoirs publics peuvent, partout dans le monde, miser sur l'innovation pour améliorer les performances économiques, répondre aux enjeux sociaux et améliorer le bien-être, moyennant une coordination à la fois horizontale et verticale des politiques. Soutenue par un bon dosage des politiques, l'innovation se révélera avantageuse pour tous et permettra d'améliorer le bien-être aux niveaux tant national que mondial.

En envisageant l'innovation dans la large perspective décrite ici, il est important tout particulièrement de concilier au mieux d'une part les politiques visant la création de nouvelles connaissances et d'innovations, et d'autre part celles qui ont pour objectif d'en favoriser l'adoption et la diffusion dans l'économie. C'est seulement par une stratégie cohérente et globale, faisant correspondre l'offre de savoir et d'innovation et la demande des entreprises et des particuliers, qu'il sera possible d'améliorer durablement les performances en matière d'innovation et de les optimiser pour répondre aux besoins de la société.

## Les travaux futurs et la voie à suivre

Maintenant plus que jamais, le soutien de l'innovation doit s'appuyer sur une approche stratégique pour la réalisation des objectifs fondamentaux des politiques publiques. Au moment où les pays émergent de la récession, et où les autres sources de croissance voient leur importance diminuer et les défis mondiaux s'accroissent, l'innovation doit être mise à profit de manière plus efficace.

La Stratégie pour l'innovation de l'OCDE propose une approche générale à l'échelle du système, qui fédère des politiques à même par complémentarité de stimuler l'innovation. Ensemble, les cinq priorités énoncées ci-dessus peuvent contribuer à l'élaboration de stratégies nationales et collectives pour des politiques qui feront que l'innovation est au service de la collectivité et aide à relever les grands défis du XXI<sup>e</sup> siècle. Celles-ci peuvent être appliquées dans différents contextes et situations, et tiennent compte des atouts et besoins spécifiques.

Le concept d'innovation au sens large adopté dans ce rapport fait ressortir la nécessité de transcender les frontières entre les institutions, les secteurs, les domaines de formation, les disciplines universitaires et les pays. Cette priorité donnée à l'établissement de passerelles se différencie des nombreuses politiques d'innovation qui sont de nature verticale, et ciblent un domaine, un secteur, une technologie ou un contexte local particulier. Cette vision élargie de l'innovation nécessite des efforts concertés pour trouver une meilleure adéquation entre d'un côté les actions sur l'offre et de l'autre la demande, s'agissant notamment du rôle des marchés, et pour répondre aux attentes des consommateurs et de la société en général.

La Stratégie pour l'innovation de l'OCDE reconnaît que les défis auxquels doivent répondre les politiques publiques nationales diffèrent, suivant la structure économique, le niveau de développement, la culture et les institutions des pays. Son message est qu'une vision mobilisatrice - et l'ambition de la réaliser à travers la cohérence et la coordination efficace des politiques – peuvent aider les gouvernements du monde entier à utiliser l'innovation comme un outil pour améliorer la performance économique, relever les défis sociétaux et améliorer le bien-être. Cela exige une coordination tant horizontale que verticale des politiques. Avec la bonne combinaison de politiques en place, l'innovation permettra d'améliorer le bien-être aux niveaux tant national que mondial.

La cohérence des politiques est également nécessaire pour que les pays retirent de la valeur de l'innovation aux plans national, régional et local. Dans une économie mondiale fortement interconnectée, les entreprises et les gouvernements devront faire des choix et fixer des priorités pour les domaines dans lesquels ils peuvent parvenir à atteindre l'excellence et une masse critique. Des atouts locaux, tels qu'un solide capital humain, des institutions et des réseaux de connaissances, des services locaux bien développés, des facteurs sociaux et des possibilités d'emplois sont la clé pour attirer les entreprises, notamment les entreprises multinationales, et le personnel de valeur dans des lieux ou pays spécifiques et pour développer des pôles locaux d'activités. Ce sont les fondements sur lesquels une collaboration avec d'autres entreprises et pays peut être édiflée, et des choix stratégiques et sélectifs doivent être faits.

Dans cette approche plus large de l'innovation, il est particulièrement important d'équilibrer les politiques visant la création de nouvelles connaissances et d'innovations, avec celles qui visent à favoriser leur intégration et leur diffusion dans l'économie. Les initiatives publiques doivent également prendre en compte la nouvelle nature de l'innovation. Il faudra donc mettre l'accent sur les aspects suivants :

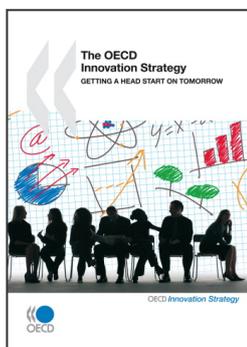
- Une priorité plus stratégique donnée au rôle que jouent les politiques d'innovation dans la réalisation d'une croissance plus forte, plus saine et plus juste.
- L'élargissement des politiques destinées à promouvoir l'innovation, par delà la science et la technologie, compte tenu du fait que l'innovation implique un large éventail d'acteurs et d'investissements dans des actifs incorporels.
- Des politiques d'enseignement et de formation adaptées aux besoins de la société actuelle pour donner aux individus dans l'ensemble de la société la possibilité d'être créatifs, de participer à l'innovation, et d'en recueillir les fruits.
- Une plus grande attention politique portée à la création et la croissance de nouvelles entreprises et à leur rôle dans la création d'innovations de rupture et de nouveaux emplois.
- De meilleurs mécanismes pour favoriser la diffusion et l'application des connaissances grâce à des réseaux et des marchés efficients.
- De nouvelles approches et de nouveaux mécanismes de gouvernance de la coopération internationale en science et en technologie pour aider à relever les défis mondiaux et partager les coûts et les risques.
- Des cadres pour la mesure de l'innovation - considérée au sens large et en termes de réseaux – et de ses impacts, de manière à guider l'action publique.

Cette approche systémique soulève de nombreuses questions, et une analyse comparative plus poussée est nécessaire pour mieux comprendre les changements en cours dans les processus d'innovation et la façon dont l'action publique peut le mieux y répondre. En particulier, des efforts sont nécessaires pour remédier à une partie des discordances entre certaines conditions cadres et les politiques ciblées sur l'innovation. Ainsi, la multiplication des modèles ouverts, qui conduit à une plus grande collaboration entre les entreprises, ouvre des possibilités de collusion anticoncurrentielle qui peuvent réduire les incitations à innover. Les efforts en faveur de politiques d'innovation tirées par la demande doivent éviter le protectionnisme et préserver la concurrence. Par ailleurs, la gouvernance de la coopération multilatérale en matière d'innovation nécessitera une attention accrue, alors que la communauté internationale est à la recherche de solutions collectives aux problèmes mondiaux. L'OCDE continuera d'explorer ces domaines et d'encourager le débat à leur sujet dans les mois et les années à venir.

L'OCDE se tient prête à aider les gouvernements et les instances internationales à utiliser la Stratégie pour l'innovation dans l'élaboration de leurs approches pour trouver des solutions nationales et mondiales. Cette activité contribuera aussi à la Stratégie pour une croissance verte de l'OCDE, demandée par les ministres en 2009, et au Projet de l'OCDE « Mesurer le progrès des sociétés ». La mise en œuvre de la Stratégie sera un processus évolutif, qui bénéficiera d'un suivi, d'examen par les pairs et de l'échange d'expériences et de bonnes pratiques de politique publique.

Dans les mois à venir, l'OCDE pourrait élaborer un manuel sur les politiques publiques qui donnerait des conseils et des orientations pratiques aux pays cherchant à mettre en œuvre une stratégie pour l'innovation. Elle a également produit un compendium d'indicateurs (*Mesurer l'innovation : Un nouveau regard*) qui aidera les pays à évaluer leurs propres performances et à suivre la mise en œuvre de la Stratégie par les gouvernements. La construction d'indicateurs robustes de l'innovation est une entreprise de longue haleine qui doit être poursuivie et soutenue aux niveaux national et international.

Comme mentionné dans l'introduction au rapport, l'élaboration de la Stratégie pour l'innovation de l'OCDE s'est appuyée sur des consultations avec des responsables publics et des parties prenantes dans les capitales nationales. L'OCDE continuera d'encourager le dialogue au sein des gouvernements, entre les différents acteurs et entre les pays dans le domaine de l'innovation.



Extrait de :  
**The OECD Innovation Strategy**  
Getting a Head Start on Tomorrow

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9789264083479-en>

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE (2010), « La voie à suivre », dans *The OECD Innovation Strategy : Getting a Head Start on Tomorrow*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264084759-10-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).